



Commission de la Fédération Nationale de la Chasse
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

Feuille d'engagement

**La JOURNEE SAINT HUBERT VOSGIENNE du 30/09/2023
sur le territoire de la Société de chasse « La Plaine de Vittel »**

Rdv à 8h00 sur la commune de Vittel

890 rue de Lignéville (RD68)

(Date limite d'inscription 22/09/2023)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez la date de naissance :

Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Je vous rappelle que vous devez être porteur du Permis de Chasser, de la validation ainsi que de votre assurance

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F.

Merci de vous munir du carnet de vaccination et du certificat de tatouage de votre compagnon

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt dit *Trialisant*,
- « Chasserresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasserresse » avec Chien leueur de gibier dit *Trialisant*,
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt dit *Trialisant*,
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier dit *Trialisant*,
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Programme de la manifestation :

- 8h00 Accueil des participants et contrôles vétérinaires
- 8h30 Répartition des participants et consignes
- 9h00 Départ des groupes sur les zones de sélection
- 12h00 Annonce des résultats et remise des Prix

La société de They sous Monfort mettra à disposition sa cabane de chasse pour le repas de midi qui sera tiré du sac

Important : Pour les Catégories dites "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 22/09/2023 (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.